

Négociations Annuelles Obligatoires d'Entreprise (NAOE)

Négociations Salariales LCL

Quels seront les ingrédients de cette négociation !

En quoi consiste la NAOE ? Il s'agit principalement de négocier avec la Direction une enveloppe financière significative consacrée aux augmentations salariales. Ensuite, il s'agit de savoir sous quelle forme seront distribuées ces augmentations :

- ✓ Mesures Individuelles au seul profit de quelques salariés sélectionnés
- ✓ Mesures Générales pour tout ou partie du personnel
- ✓ Un panachage des 2 ?

C'est cette dernière option qui a toujours été plébiscité par les salariés lors des sondages effectués par la CFTD ces dernières années. Pourtant, la Direction pleine de certitudes a, en 2010, décrété que seules des Mesures Individuelles seraient à même de satisfaire le personnel... Aujourd'hui, à l'heure des bilans, il vous appartient de juger comment vos efforts ont été réellement récompensés.

Bilan des Mesures Salariales 2010

Détail des Mesures Salariales Individuelles par sexe et par classification

	Femmes				Hommes				TOTAL			
	Nb MSI	% de bénéf.	Montant moyen	% RBA	Nb MSI	% de bénéf.	Montant moyen	% RBA	Nb MSI	% de bénéf.	Montant moyen	% RBA
C	368	48,8%	888€	4%	147	41,8%	917€	4,2%	515	46,6%	896€	4,1%
D	1046	46,7%	916€	3,8%	363	43,5%	917€	3,8%	1409	45,8%	916€	3,8%
E	1092	48,1%	954€	3,7%	373	48,3%	973€	3,7%	1465	48,2%	959€	3,7%
F	1012	48,5%	1018€	3,7%	364	47,2%	103€	3,8%	1376	48,1%	1023€	3,7%
G	879	51,4%	1280€	4,3%	535	49,7%	1328€	4,4%	1414	50,7%	1298€	4,3%
Techniciens	4397	48,5%	1019€	3,9%	1782	46,8%	1076€	4%	6179	48%	1036€	3,9%
H	1108	52,6%	1396€	4%	1047	48,6%	1419€	4%	2155	50,6%	1407€	4%
I	297	51,8%	1796€	4,2%	470	54,7%	1776€	4,1%	767	53,6%	1784€	4,2%
J	154	48,7%	2059€	4%	295	50,9%	2161€	4,2%	449	50,2%	2126€	4,1%
K	55	45,5%	2518€	3,9%	134	45,7%	2984€	4,6%	189	45,7%	2848€	4,4%
Cadres	1614	51,8%	1571€	4,1%	1946	50,1%	1725€	4,1%	3560	50,8%	1656€	4,1%
TOTAL	6011	49,3%	1168€	3,9%	3728	48,5%	1415€	4,1%	9739	49%	1262€	4%

Au total, moins d'1 personne sur 2, soit seulement 49 % des salariés, ont perçu une MSI en 2010. Le tableau ne nous indique pas à quelle date de valeur la mesure a été appliquée ?? Rappelons tout de même que moins de 25% des MSI avaient pour date de valeur 1^{er} janvier !!!

Détail Promotion par sexe et par classification

	<i>Femmes</i>		<i>Hommes</i>		<i>TOTAL</i>	
	<i>Nb</i>	<i>% de la population</i>	<i>Nb</i>	<i>% de la population</i>	<i>Nb</i>	<i>% de la population</i>
<i>C</i>	229	30,4%	100	28,4%	329	29,7%
<i>D</i>	478	21,3%	139	16,7%	617	20,1%
<i>E</i>	426	18,8%	159	20,6%	585	19,2%
<i>F</i>	286	13,7%	143	18,5%	429	15,0%
<i>G</i>	220	12,9%	163	15,1%	383	13,7%
<i>Techniciens</i>	1 639	18,1%	704	18,5%	2 343	18,2%
<i>H</i>	68	3,2%	99	4,6%	167	3,9%
<i>I</i>	40	7,0%	61	7,1%	101	7,1%
<i>J</i>	13	4,1%	26	4,5%	39	4,4%
<i>K</i>	4	3,3%	19	6,5%	23	5,6%
<i>Cadres</i>	125	4,0%	205	5,3%	330	4,7%
TOTAL	1 764	14,5%	909	11,8%	2 673	13,5%

Pour ce qui est des promotions le constat est encore plus accablant, au total seul 13,5 % de l'ensemble des salariés LCL ont été concernés par cette mesure.

Alors, heureux ???????

Vous comprenez pourquoi la CFDT n'a pas signé l'accord 2010.

En effet, il est coutume à LCL de demander plus, toujours plus aux salariés, mais de récompenser en contre partie moins, toujours moins leurs efforts...Vous n'en êtes pas convaincu ? Alors petit bond dans le passé !

Bilan des années précédentes

Détail des Mesures Salariales (MG/MSI) par catégorie

	TOTAL 2009			
	<i>Nb de bénéf. MG/MSI</i>	<i>% de bénéf.</i>	<i>Montant moyen</i>	<i>% RBA</i>
Techniciens	10 503	74,2%	1 119€	4,5%
Cadres	3 901	57,5%	1 769€	4,3%
TOTAL	14 404	68,8%	1 295€	4,4%

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, **74,2%** des Techniciens bénéficiaient d'une Mesure Salariale cette année là contre **48%** en 2010 !!! Et au total, **68,8%** des salariés ont pu compter sur une MG et/ou une MSI contre 49% en 2010.

La comparaison avec 2008 et encore plus flagrante. En effet, **98,5%** des Techniciens ont été concernés par ces Mesures et au total **85,8%** de l'ensemble des salariés !!!

Rappelons que 2008 était l'année où la CFDT avait âprement défendu une répartition MG/MSI à 50/50 suite à vos réponses allant dans ce sens. La CFDT a d'ailleurs signé cet accord...

Détail Promotion par catégorie

	TOTAL 2009	
	<i>Nb</i>	<i>% de la population</i>
Techniciens	2 861	20,2%
Cadres	399	5,9%
TOTAL	3 260	15,6%

15,6% des salariés « promus » contre 13,5% en 2010, ce qui représente 587 bénéficiaires en moins d'une année à l'autre.

Maintenant que vous comprenez mieux les enjeux de cette négociation, soutenez la CFDT pour une politique salariale plus équitable.

